

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5245 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

CONGO-ÉTATS-UNIS

De nouvelles perspectives économiques

Le groupe minier américain Gerald group renforce sa présence au Congo avec la reprise du contrôle de la Société de recherche et d'exploitation minière, implantée à M'Fouati, dans le département de la Bouenza. L'opération, évoquée à Brazzaville lors d'un entretien entre le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis, Amanda Jacobsen, et le patron de Gerald group, Greg Jean, ouvre une nouvelle perspective dans les relations économiques entre le Congo et les États-Unis.

Page 16



La délégation américaine reçue par Denis Sassou N'Guesso/DR

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNSS alertée



Selon une étude actuarielle réalisée par le cabinet Finactu et publiée en présence de la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, du directeur général la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo, et des partenaires, la struture connaîtra une situation difficile dans les années à venir, si jamais des réformes paramétriques et audacieuses ne sont pas anticipées.

Page 7

Éditorial

Sauvetage

Page 2

URBANISME

Kintélé abritera le Sommet sur l'innovation des villes africaines

Après avoir échangé avec le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, la députée maire de Kintélé, Stella Sassou N'Guesso, et le maire de Nevers en France, Denis Thuriot, ont sollicité l'accompagnement du Sénat et de plusieurs autres partenaires dans l'organisation de la première édition du Sommet international de l'innovation des villes africaines, prévu en mars 2027.

Page 6



Photo de famille avec le maire de Nevers en France, Denis Thuriot

SUIVI DE LA DETTE PUBLIQUE

La société civile et les médias encouragés à s'impliquer



Les représentants des OSC et médias/Adiac

Une trentaine de responsables d'organisations de la société civile et des médias ont participé à un atelier de sensibilisation et de formation consacré au suivi citoyen de la dette publique, organisé par la Plate-forme dette et développement. L'objectif étant de renforcer leurs capacités à mieux analyser les projets financés par l'emprunt.

Page 3

ÉDITORIAL

Sauvetage

Le gotha de la presse nationale s'est réuni la semaine passée au Centre international de conférence de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, dans le cadre du Salon de l'information, de la communication et des médias, en sigle Sicom. Ce rendez-vous a connu la présence des autorités politiques et administratives, des partenaires au développement et d'autres invités.

Au nombre des faits marquants de l'événement figurent en bonne place le diagnostic du secteur et les défis à relever au moment où le numérique est en passe de talonner la presse papier et audiovisuelle. Pour leurs contributions au rayonnement du métier de journaliste au Congo, d'anciens professionnels des médias ont par ailleurs été honorés. C'est le cas du directeur et fondateur du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Jean-Paul Pigasse, décédé le 11 juillet dernier en France, qui a reçu un hommage soutenu pour sa contribution à l'éclosion de la presse moderne congolaise. Dans la même lancée, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a réceptionné le Prix spécial de la liberté de la presse.

Au-delà de son côté scientifique et festif, le Sicom aura eu le mérite d'offrir aux journalistes une opportunité d'épiloguer sur les maux qui entravent le fonctionnement optimal des médias. La formation, le statut particulier et le financement ont été évoqués par les participants. Le gouvernement a, quant à lui, annoncé la mise en place d'un fonds de soutien aux médias.

Il est souhaitable que celui-ci soit significatif pour soutenir les organes de presse publics et privés surtout dans une période où plus d'une vingtaine de médias (journaux, radios et télévisions) ont fermé faute de financement. Cette situation critique interpelle les décideurs qui n'ont d'autres choix que de réfléchir à un plan de sauvetage ambitieux au risque d'assister à une asphyxie du secteur.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-BELGIQUE

Les relations parlementaires au centre des échanges

Le sénateur Gabriel Nzambila, président de la commission Défense et Sécurité du Sénat congolais, s'est entretenu avec Els Van Hoof, responsable du Groupe d'amitié Belgique-Congo au Parlement belge, pour discuter des liens entre les deux institutions.

Reçu au Palais de la Nation, en début de semaine à Bruxelles, le sénateur Gabriel Nzambila a échangé avec son homologue belge sur plusieurs questions d'intérêt commun, dans le cadre du renforcement de l'amitié et de la coopération entre les deux institutions parlementaires.

Les échanges, qualifiés de constructifs, ont notamment permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté de consolider les relations entre la République du Congo et la Belgique, à travers le développement des liens parlementaires et la multiplication des initiatives favorisant le dialogue entre les deux pays.

Cette rencontre traduit la volonté partagée des parlementaires congolais et belges de renforcer les mécanismes de coopération et de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle sur les questions d'intérêt commun.

Le sénateur Gabriel Nzambila figure parmi les présidents des commissions permanentes et structures parlementaires mises en place par la chambre haute du Parlement congolais le 27 septembre 2023. Ces structures ont notamment pour mission de favoriser les échanges et les interactions entre parlementaires, tant au niveau national qu'international, dans le cadre des unions interparlementaires et des groupes d'amitié.

Marie Alfred Ngoma



DÉMISSION DE JUSTE DÉSIRÉ MONDELÉ

Le Club 2002 PUR saisit le ministre de la Décentralisation

Le secrétaire général adjoint du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), Antoine Banvidi, a, dans une correspondance adressée au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Ollessongo Ondaye, demandé l'application « diligente » de l'article 112, alinéa 2 de la Constitution du 25 octobre 2015, consécutivement à la démission du député de la première circonscription électorale de Ouenzé du parti, Juste Désiré Mondelé.

Dans cette lettre dont l'objet est démission d'un député, le sénateur Antoine Banvidi rappelle que le député de Ouenzé I, par ailleurs ancien secrétaire général du Club 2002-PUR, a fait parvenir, en date du 2 juillet 2026, son courrier de démission du parti. Selon lui, l'article 112, alinéa 2 de la Constitution congolaise dispose que : « un député ou un sénateur élu, présenté par un parti ou un groupement politique, qui démissionne du parti politique ou d'un groupement politique, et en cours de législature, perd sa qualité de député ou de sénateur ». « Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir procéder à la prise d'un arrêté actant son remplacement définitif à l'Assemblée nationale par l'honorable Francis Akouala Ngambou, député siégeant », a-t-il souhaité, comptant sur l'application diligente des dispositions de la loi fondamentale du pays.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali, Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

SUIVI DE LA DETTE PUBLIQUE

La société civile et les médias encouragés à s'impliquer

Une trentaine de responsables d'organisations de la société civile (OSC) et de médias ont participé, le 23 septembre, à Brazzaville à un atelier de sensibilisation et de formation consacré au suivi citoyen de la dette publique. Organisée par la Plate-forme dette et développement (PF2D), cette rencontre vise à renforcer les capacités des acteurs de la société civile et des professionnels des médias afin de leur permettre de mieux analyser la dette publique et de suivre les projets financés par l'emprunt.

Lors des échanges, les participants ont été invités à décrypter les mécanismes d'endettement de l'État, à identifier les sources d'information disponibles et à mieux comprendre les outils permettant d'exercer un suivi citoyen. Cette session s'inscrit dans le cadre du Projet de mobilisation de la société civile et des médias pour le suivi citoyen de la dette publique et l'évaluation des projets financés par l'emprunt. Elle entend notamment favoriser une meilleure appropriation des données relatives à la dette et renforcer la contribution des OSC et des médias au débat public.

Les participants ont été sensibilisés aux différentes dimensions du suivi citoyen. Pour Franck Roger Matoko, principal intervenant, les OSC disposent de plusieurs moyens pour contribuer à ce travail. « *Celles-ci peuvent rechercher les informations disponibles, analyser les documents, suivre les projets, réaliser des enquêtes de terrain, interroger les bénéficiaires, documenter les problèmes, produire des rapports, formuler des recommandations et mener des actions de plaidoyer* », a-t-il expliqué. Le rôle des médias apparaît, lui aussi, déterminant. Il consiste notamment à rendre accessibles des



Les parties prenantes en discussions/Adiac

informations parfois techniques, à expliquer les chiffres, à vérifier les déclarations publiques et à enquêter sur les projets financés par emprunt. Les journalistes sont également appelés à donner la parole aux populations concernées et à présenter les résultats des missions de suivi afin de contribuer au débat public.

La nécessité de mieux comprendre les mécanismes de la dette intervient dans un contexte où l'endettement public demeure un enjeu important de politique économique. Selon les données présentées au cours de la session,

la dette publique totale du Congo était estimée à environ 97,3 % du PIB à fin 2025, contre un pic de 102,9 % du PIB à fin 2023. La dette intérieure représentait environ 58,8 % du PIB, tandis que la dette extérieure s'établissait autour de 38,5 %. À cet effet, les participants ont été invités à comprendre le lien entre dette, budget et financement public. Les recettes et les dépenses de l'État, l'existence éventuelle d'un déficit, les besoins de financement, le recours à l'emprunt et le remboursement de la dette constituent autant d'éléments interdépendants à prendre en compte dans l'analyse.

Pour assurer un suivi pertinent, les participants ont été encouragés à s'appuyer sur des sources documentaires officielles. Parmi celles-ci figurent notamment les lois de finances, les rapports d'exécution budgétaire, les rapports sur la dette publique, les bulletins statistiques, les rapports de la Cour des comptes ainsi que les informations relatives aux projets d'investissement. La formation a également permis de présenter les principaux acteurs institutionnels intervenant dans la gestion et le contrôle des finances publiques (exécutif, Caisse congo-

laise d'amortissement, Parlement, Cour des comptes, Banque centrale).

OSC et médias, un tandem à renforcer

Un autre enjeu de la session a été celui de la complémentarité entre les organisations de la société civile et les médias. « *Le suivi citoyen est plus efficace lorsque les OSC et les médias travaillent ensemble* », a souligné Franck Roger Matoko. Les OSC peuvent apporter des données vérifiées, des analyses et des informations issues du terrain, tandis que les médias disposent de moyens pour diffuser ces informations, sensibiliser le public et favoriser le débat. Cette complémentarité est également relevée par Sarah Abendé, membre de la Commission épiscopale justice et paix, qui estime que les deux acteurs ont intérêt à conjuguer leurs efforts. « *Le point qui m'a beaucoup plus marquée est la collaboration entre la société civile et les médias. Les médias doivent travailler avec la société civile, parce que celle-ci dispose de beaucoup d'informations qui peuvent être portées à la connaissance de la population par l'intermédiaire des médias* », a-t-elle témoigné.

Fiacre Kombo

LE FIN MOT DU JOUR

Dérèglement diplomatique

L'Organisation des Nations unies (ONU), une tribune pour tous, cela va sans dire.

Le passage de témoin dans quelques mois entre Antonio Guterres, le secrétaire général sortant de l'ONU et son successeur a-t-il, contre toute attente, tiré de sa torpeur la vénérable institution octogénaire installée à New York à la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Critiquée pour son immobilisme face aux crises multiples auxquelles le monde est confronté, l'ONU semble paradoxalement retrouver ses allants d'antan en raison de ces mêmes crises. C'est du moins le visage qu'elle a présenté à l'ouverture, le 22 septembre, de sa 81^e assemblée générale.

La vérité est qu'aucune autre tribune prestigieuse, en dehors de l'ONU, n'a pour l'heure créé les conditions d'une expression libre et contradictoire sur les conflits de l'heure. Le pays hôte de l'organisation internationale devait en être fier et se mettre à la hauteur des enjeux qui en font une référence pour la survie de l'humanité.

Lors de sa prise de parole, le président américain, Donald Trump, toujours égal à lui-même et comme à son habitude, a joué sur les deux tableaux de la menace et de la désescalade. Le

locataire de la Maison Blanche a cité tour à tour l'Iran, Cuba, le Venezuela, la Russie, l'Ukraine, la Cour pénale internationale, l'intelligence artificielle tandis que d'autres voix, non des moindres, se sont élevées pour dire leur part de vérité.

Tel a été le cas de son homologue iranien, Masoud Pezeshkian, qui a assuré que son pays pourrait tout admettre sauf capituler sans combattre. De son côté, le président angolais, Joao Lourenço, a marqué son désarroi de voir l'embargo contre Cuba franchir tous les seuils de la raison, ou encore le chef de l'État brésilien, Lula da Silva, pour qui l'humiliation subie par Nicolas Maduro, président élu du Venezuela, est tout simplement inacceptable.

L'attention portée par les chefs de délégation sur la situation à Gaza, en Ukraine ou dans la région du golfe entrée dans une zone de turbulence aux conséquences imprévisibles interpelle la communauté internationale dans son ensemble afin que le dialogue retrouve enfin sa place dans la résolution des différends entre États.

À ce titre, la visite officielle du président chinois, Xi Jinping, aux États-Unis à l'invitation de son homologue américain Donald Trump- lui-même ayant séjourné en Chine en mai dernier- est

considérée comme une volonté de deux dirigeants de rendre leurs lettres de noblesse à la diplomatie.

Les deux premières puissances ne vont pas enterrer leurs divergences du jour au lendemain, loin s'en faut car pour préserver leurs intérêts réciproques, elles continueront de se surveiller. Mais toutes possèdent des carnets d'adresses suffisamment remplis pour ne pas, si elles en prennent l'engagement, contribuer à apaiser le cours des événements actuels.

Pensons à l'Iran, partenaire de la Chine, à la Russie et à l'Ukraine sachant que le conflit qui oppose Kiev et Moscou depuis quatre ans intéresse tout comme il embarrasse Washington et Beijing du fait des liens que l'une et l'autre partie entretiennent avec les deux belligérants.

La deuxième rencontre au sommet en l'espace de quatre mois entre Donald Trump et Xi Jinping verra-t-elle enfin naître une dynamique susceptible d'apporter des solutions durables au dérèglement diplomatique qui pollue depuis déjà trop longtemps les relations internationales ? On peut l'espérer sans renoncer à être prudents.

Gankama N'Siah

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2***Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025***Sélection internationale ouverte no 142/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) spécialisée pour le diagnostic, le cadrage, la conception du modèle cible et la préparation de la mise en œuvre d'un Laboratoire de Génie Logiciel (LGL) à la BEAC**

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information et de l'industrialisation de ses développements applicatifs internes, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage, sur ressources propres, le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) pour l'accompagner dans la mise en place d'un Laboratoire de Génie Logiciel (LGL). A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): postes 5431, 5402 ou 5403

29 33 23 222 (+237):

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le mardi 14 novembre 2026 à 12 heures 00 minute.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le mardi 17 novembre 2026 à 13 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé le,**P/le responsable,**

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Le data center national bientôt opérationnel

Lancés en 2024, les travaux de construction du data center national sont globalement arrivés à terme. L'ouvrage sera inauguré d'ici la fin de cette année, selon les informations données au vice-Premier ministre chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya, par la société chinoise adjudicatrice du projet, le 23 septembre, lors de la visite du chantier.

Érigé sur l'ancien site de l'UAPT situé en face du camp La Milice, dans le deuxième arrondissement Bacongo, le Datacenter national est cofinancé par le Congo et la Banque africaine de développement.

C'est un immeuble moderne de trois niveaux avec un sous-sol. Le bâtiment servira de siège technique et permettra au Congo de stocker, d'héberger et de traiter toutes ses données numériques et applications développées sur place. L'immeuble comprend des salles serveurs, de contrôle, de supervision, de réunion, de conférence ainsi qu'un local technique devant abriter les équipements d'énergie et de climatisation. Il est construit pour garantir la souveraineté et la sécurité numérique et électronique du Congo ainsi que de la sous-région. Pour s'en convaincre, le vice-Premier ministre a visité l'ensemble du bâtiment, en commençant par le sous-sol où sont installés des appareils de stockage des données de dernière génération ap-



Jean Jacques Bouya visitant les installations et équipements Adiac

pelés "confinement". Là-dedans sont aussi installés d'autres appareils sophistiqués, réservés au stockage de l'énergie.

Au sous-sol, Jean Jacques Bouya a visité aussi la salle de serveurs dans lesquels seront logées avec sécurité, confidentialité et ga-

rantie, toutes les données numériques et électroniques du Congo relevant de l'administration civile comme des grands dossiers

d'Etat. Globalement, les travaux sont presque à terme. Pour l'heure, les techniciens s'affèrent sur sa connexion à l'électricité. Et, tenant compte de la haute importance de la structure, les techniciens sont en train d'étudier la possibilité de la connecter à la fois au réseau électrique national et à l'électricité solaire, question de prévenir son alimentation pérenne malgré les coupures intempestives. A cet effet, le vice-Premier ministre et l'ensemble des techniciens se sont rendus au centre solaire en cours d'installation au parking du complexe sportif la concorde à Kintélé qui va, à terme, produire 12 mégawatts d'électricité destinés à alimenter le Centre international de conférence de Kintélé ainsi que les Tours jumelles de Mpila afin de rendre deux infrastructures autonomes en électricité. La technique sera expérimentée aussi au Data Center pour plus de garantie.

Firmin Oyé

ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Les cadres édifiés sur les exigences et enjeux du label FSC

À l'occasion de la célébration de la Semaine des forêts (Forest Week 2026), le Forest Stewardship Council (FSC) a réuni, le 23 septembre, les cadres du ministère de l'Économie forestière ainsi que des représentants d'organisations partenaires. Au cœur des échanges, il s'est agi de l'approfondissement des connaissances sur la certification forestière et l'urgence d'une gestion durable et responsable des ressources de l'écosystème du Bassin du Congo.

Avec environ 3 800 000 hectares de forêts certifiées, la République du Congo s'impose comme un acteur majeur de la gestion forestière responsable dans la sous-région. Pour consolider ces acquis, la délégation régionale du FSC a présenté en détail son fonctionnement, ses objectifs et ses mécanismes d'accompagnement destinés aux administrations publiques, entreprises et communautés locales.



Une vue des participants Adiac

Pendant cette journée d'échange, Stevie Ruchelle Sianard Bidjoua, responsable du développement des marchés pour le Bassin du Congo et l'Afrique de l'Ouest, a rappelé la vocation du FSC en tant que système de certification

d'excellence. De son côté, De Souza Feujoy, responsable de la certification pour les forêts communautaires et les petits exploitants, est revenu sur les aspects techniques et l'importance cruciale des 10 principes fondamentaux du FSC. Ces critères rigoureux visent à garantir que l'exploitation forestière réponde aux besoins économiques tout en préservant la biodiversité et en respectant les droits des

populations locales. « La certification forestière est un processus volontaire au cours duquel un tiers indépendant atteste qu'une forêt est gérée de manière responsable sur les plans environnemental, social et économique »,

a-t-elle indiqué. Par ailleurs, les modalités d'adhésion au réseau mondial ont été clarifiées par Nouman Burthen, responsable régional des adhésions pour l'Afrique. Organisée du 21 au 27 septembre sur le thème « Faites un geste pour les forêts », la Semaine des forêts FSC est une campagne d'envergure internationale. Elle vise à sensibiliser le grand public, les décideurs et le secteur privé au rôle vital que jouent les massifs forestiers dans la lutte contre le changement climatique par le stockage du carbone, la préservation de la biodiversité remarquable du Bassin du Congo et le soutien socio-économique aux communautés locales et peuples autochtones. En réunissant les acteurs-clés de la gouvernance forestière nationale, le FSC affirme sa mission consistant à servir de catalyseur pour transformer le marché et orienter la gestion des forêts du monde entier vers une utilisation durable, la conservation et la restauration.

Rude Ngoma

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Accroître les compétences des agents en matière de préparation budgétaire

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a lancé, le 22 septembre, à Brazzaville une session de renforcement des capacités à l'endroit de son personnel commis à l'élaboration du budget et des comptes annuels de l'institution.



Les participants à l'atelier de formation Adiac

La formation qui durera quatre jours vise à doter les agents de l'institution des compétences nécessaires pour maîtriser les mécanismes budgétaires et les techniques d'élaboration des comptes annuels, afin de garantir une meilleure transparence et une plus grande redevabilité dans la gestion des ressources du Cese. Pour le rapporteur de cette institution, Hyacinthe Défoudoux, représentant la présidente du Cese, cette session est un levier de performance dans un environnement marqué par l'évolution rapide des connaissances et la rigidité des techniques et des normes. S'adressant aux participants, il a rappelé que les méthodes et techniques qui leur seront présentés leur permettront de progresser pour le bien de l'institution. « Je souligne l'importance du bien de notre institution. Ce que nous allons apprendre nous permettra d'aller de l'avant », a-t-il indiqué. Cette session de formation fait suite aux instructions de la présidente du Cese, à l'issue de la deuxième assemblée générale de la mandature.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SOMMET DE KINTÉLÉ SUR L'INNOVATION DES VILLES AFRICAINES

L'apport du Sénat sollicité

Reçus le 23 septembre à Brazzaville par le deuxième vice-président du Sénat, Gabriel Ondongo, la députée maire de Kintélé, Stella Sassou N'Guesso, et le président de l'agglomération et maire de Nevers, Denis Thuriot, ont plaidé pour l'accompagnement de la première édition du Sommet international de l'innovation des villes africaines (SIIV.IA), prévue pour mars 2027.

À l'image du Sommet international de l'innovation en villes médianes (SIIViM), porté par les villes de Nevers, en France, et Québec, au Canada, le SIIV.IA se veut être un rendez-vous annuel regroupant pouvoirs publics, collectivités locales, innovateurs et entrepreneurs autour d'une même table. Le maire de Kintélé qui a présenté le projet au Sénat, avec l'appui de son homologue de Nevers, tient à la réussite de cet événement.

« L'objectif de notre plaidoyer est de trouver des partenaires qui vont nous accompagner dans la faisabilité de ce sommet. Nous avons besoin de beaucoup de partenaires, que ce soit des partenaires locaux ou internationaux. Nous aurons également besoin des sociétés qui viendront exposer, parce qu'il y a plusieurs termes sur lesquels nous allons travailler; notamment la santé, l'assainissement, l'éducation et la mobilité », a expliqué Stella Sassou N'Guesso, estimant que le Parlement et le gouvernement

sont mieux placés pour aider la mairie de Kintélé dans l'organisation de cette activité, au regard de leurs carnets d'adresse. Son souhait est de voir ce sommet réunir plusieurs villes congolaises et africaines.

Désormais partenaire incontournable de la ville de Kintélé, le maire de Nevers, Denis Thuriot, est facilitateur et accompagnateur dans ce projet ambitieux. Selon lui, le sommet de Kintélé aura une particularité parce qu'il sera le premier SIIViM-Afrique et s'appellera le SIIV.IA, en tenant compte de l'innovation dans les villes africaines. Événement international organisé depuis sa création en 2018 à Nevers et au Québec, le SIIViM dont la prochaine édition se tiendra dans quelques semaines au Canada va se déporter l'année prochaine en Afrique.

Il a rappelé que les assises de Kintélé sont réservées au Congo et à l'Afrique. « La particularité est d'avoir à la fois des points communs et des particularismes, parce que les problématiques dif-



Les deux parties pendant les échanges DR

ferent d'un pays à l'autre déjà, et souvent d'un continent à l'autre, même si on retrouve des enjeux similaires. Le maire de Kintélé a parlé de la e-santé, nous avons déjà cette expertise sur notre territoire », a-t-il rassuré.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'objectif du SIIViM est de démontrer qu'aujourd'hui, il n'y a pas d'évolution sociétale sans innovation. Il sera aussi question de parler de

l'intelligence artificielle à Kintélé, car l'idée capitale est de prouver que l'innovation est au service de l'homme et dans toutes les politiques publiques. Insistant sur le partage d'expérience, le président de l'agglomération de Nevers pense que, derrière cette démarche, il y a l'accord de jumelage signé entre les deux parties en marge du forum sur la décentralisation de 2023 à Brazzaville.

« Nous avons symbolisé ce jumelage, maintenant, il faut lui donner du concret. Cela peut passer autour du tourisme, autour de nos fleuves, parce qu'on a des problématiques similaires et des enjeux aussi. Notre vœu est que ce SIIV.IA soit une vraie réussite et que nous y contribuions à la hauteur de ce qu'elle attend de nous », a laissé entendre Denis Thuriot.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT URBAIN

Nécessité d'améliorer la qualité du service

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a échangé le 23 septembre à Brazzaville avec le président du Conseil d'administration du groupe Albayrak, Ahmet Albayrak, et le maire de la ville française de Nevers, Denis Thuriot.

Avec Ahmet Albayrak, les entretiens ont porté sur le suivi du projet d'assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, notamment la collecte des déchets. Les deux personnalités ont, en effet, évoqué la nécessité d'améliorer la qualité du service. Le président du Conseil d'administration d'Albayrak a annoncé l'achat de nouveaux équipements pour développer les opérations d'assainissement dans les deux grandes villes du pays, au profit de la population.

« Dans les brefs délais, il y a une promesse d'achat de véhicules qui seront acheminés au Congo le plus tôt possible. Une fois les véhicules arrivés, vous allez voir la différence dans les deux villes. Actuellement, nous travaillons nuit et jour sans arrêt, mais nous avons un problème d'équipements et parfois de carburant. Cela ne reflète pas l'expérience ni le succès de la société. Donc, nous allons changer cette manière de travailler très bientôt et vous allez voir la différence des services d'assainissement de la ville », a promis Ahmet Albayrak.

Plaidoyer pour la réussite de la première édition du SIIV.IA à Kintélé

Accompagné de la députée maire



Rencontre avec la délégation de la société Albayrak DR

de Kintélé, Stella Sassou N'Guesso, le maire de Nevers, Denis Thuriot, a, de son côté, présenté à Juste Désiré Mondelé le projet consistant à l'organisation de la première édition du Sommet international de l'innovation des villes africaines (SIIV.IA). Inspiré du Sommet international de l'innovation en villes médianes (SIIViM) que Nevers et Québec organisent depuis 2018, le SIIV.IA est prévu en mars 2027 à Kintélé. Denis Thuriot qui connaît bien le ministre en charge de l'Assainissement et du

Développement local avec qui ils ont travaillé dans le cadre de la première conférence sur la décentralisation a plaidé pour l'accompagnement de ce salon qui se tiendra pour la première fois dans un pays africain. « La France, plus généralement, souhaite porter les relations très positives avec le Congo, dans de nouveaux rapports. C'est aussi une concrétisation des volontés gouvernementales de travailler en coopération », a rappelé le maire de Nevers à la presse à l'issue

de l'audience.

Lié à Kintélé dans le cadre d'un accord de jumelage, Denis Thuriot a indiqué qu'il est venu au Congo pour apporter et appuyer la légitimité d'un salon qui existe en France et au Québec depuis 2018. C'est ainsi qu'il s'est réjoui de voir s'ajouter un nouveau continent, notamment l'Afrique avec des enjeux parfois similaires mais aussi des spécificités. Pour lui, Kintélé est une ville en plein développement pouvant devenir une ville démonstrative de l'innovation.

« C'est une confiance qu'on donne puisque SIIViM est une marque déposée inventée par Nevers et le Québec. Je suis accompagnateur, facilitateur pour appuyer la légitimité de ce salon qui, en France, se tient sous le haut patronage du président de la République. Donc, l'objectif c'est d'en obtenir autant au Congo », a-t-il poursuivi. Il pense que les deux continents auront à apprendre les uns des autres. Ceci dans un esprit de coopération entre les élus pour avancer plus vite dans les progrès attendus par les concitoyens dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie. D'après le maire de Nevers, l'objectif de tout élu est l'intérêt général. « Nous allons travailler par contre pour les collectivités mais aussi pour les start-ups, les gens qui innove dans le monde de l'entreprise, le grand public puisqu'une journée sera consacrée au public. Je repars avec l'assurance d'un soutien du gouvernement, d'un soutien des acteurs privés qui sont en train de se dessiner. Je pense que c'est de bon aloi pour un avenir qui sera une réussite pour ce premier sommet international de l'innovation en Afrique en mars 2027 », a conclu Denis Thuriot.

P.W.D.

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNSS doit prendre le taureau par les cornes

Selon une étude actuarielle réalisée par le cabinet Finactu, présentée le 24 septembre à Brazzaville, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), bien que stable à ce jour, connaîtra une situation difficile dans les années à venir, si jamais des réformes paramétriques et audacieuses ne sont anticipées.

Les résultats de l'enquête actuarielle de la CNSS ont été présentés devant la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, du directeur général de ladite caisse et de nombreux partenaires.

Cette enquête révèle que la CNSS se porte à merveille, grâce au bon management du directoire. Sa bonne santé, selon l'étude, est redevable à la gestion optimale des cotisations sociales et des prestations globales, mieux que d'autres caisses sociales dans la sous-région.

Mais, malgré sa bonne tenue actuelle, l'étude actuarielle souligne que la CNSS va connaître de problèmes majeurs et de grande ampleur à l'avenir, si jamais le gouvernement ne prend des mesures nécessaires pour anticiper un éventuel chamboulement. La crise annoncée, martèle l'étude, sera la conséquence du régime choisi par la CNSS, basé à 95% sur les retraites, jugé moins efficace par rapport à la capacité économique du pays et à ses évolutions démographiques.

« Il est nécessaire que la CNSS

prépare déjà ces évolutions, en engageant des réformes audacieuses. Si jamais ces réformes ne sont menées, la caisse ira directement dans le mur, parce que la dynamique démographique l'entraînera dans des déficits de plus en plus lourds. Ce qui le conduirait inévitablement dans des retards de prestation. Le scénario sera catastrophique, mais nous avons proposé des pistes de solution à travers cette réforme très facile à faire et qui aura des effets prodigieux », a souligné Denis Chemillier-Gendreau, président du cabinet Finactu.

Des pistes de solutions

Au-delà d'éventuels remous annoncés, le cabinet Finactu a proposé quelques pistes de solutions dans le but d'éviter l'effondrement de la CNSS dans les années à venir. Il recommande notamment la mise inconditionnelle de la réforme paramétrique proposée ; d'ajuster les taux de cotisation mis en place depuis 1960, à l'évolution actuelle. Ces paramètres n'étant plus conformes à l'environnement économique,



social et démographique du pays. L'étude suggère aussi au gouvernement de créer un régime complémentaire par capitalisation, avec une extension de la prévoyance sociale à l'ensemble des Congolais encore non couverts. Aussi, la CNSS doit se donner d'un système de communication moderne conforme à ses ambitions sociales.

S'exprimant à cet effet, le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, a rappelé les défis auxquels la structure doit relever

pour améliorer ses prestations sociales. Ils portent, a-t-il indiqué, entre autres, sur le rallongement de l'expérience de vie, l'augmentation du nombre de pensionnés par rapport au nombre de cotisants, l'évolution de notre environnement économique.

Pour sa part, la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a salué les résultats de cette étude, qui selon elle, aideront les pouvoirs publics à prendre des décisions idoines. « Les résultats de cette étude actuarielle

permettent d'une part, de se rendre compte du potentiel des équilibres financiers et d'autre part, ces résultats peuvent servir de garantie dans le scénario de correction proposé par le cabinet, composée d'une réforme kilométrique. Au-delà de la réforme, il faut une modernisation profonde de la caisse à travers, entre autres, la digitalisation de ses services », a conclu Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Firmin Oyé

DIGITALISATION DE L'ÉTAT CIVIL

L'administration du territoire réceptionne les documents techniques

Le directeur général de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI), Lord Marhyno Gandou, a remis le 22 septembre au préfet, directeur général de l'administration du territoire, Jacques Jean-Luc Nyanga, des documents relatifs à l'opérationnalisation du Système intégré des faits d'état civil (Sifec).

Conçue et développée par l'ACSI, sous l'impulsion de la Direction générale de l'administration du territoire, cette solution logicielle s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation de l'état civil. Le but étant d'en réviser le cadre juridique, améliorer les infrastructures et digitaliser le processus d'enregistrement des faits de l'état civil et de production des statistiques à travers le Sifec.

Les documents techniques de ce logiciel ont été remis en marge de l'atelier de présentation officielle des fonctionnalités de cette plateforme numérique, qui s'est tenu à Kintélé. Le directeur de l'état civil, Rachment Kassambé Pourou, s'est réjoui du fait que cette application permettra de relever les nombreux défis auxquels le système d'état civil fait actuellement face. Il a notamment cité la lenteur administrative, la fraude documentaire, la vulnérabilité des supports et le manque d'interopérabilité entre les services concernés de la chaîne de l'état civil. « Cette solution logicielle n'est pas qu'un simple outil informatique. C'est une véritable réforme qui va apporter une réponse technologique complète, sécurisée et souveraine », a-t-il souligné.

Le directeur général de l'ACSI a, de son côté, rappelé qu'aucune nation ne peut prétendre à l'émergence, à



Jacques Jean-Luc Nyanga et Lord Marhyno Gandou après la remise des documents/Adiac

la compétitivité et à l'efficacité de son action publique sans investir résolument dans le numérique et dans la maîtrise des systèmes d'information. Selon Lord Marhyno Gandou, au-delà de ses performances technologiques, le Sifec est un outil de gouvernance, car gouverner efficacement exige aujourd'hui de disposer d'une information fiable, accessible et sécurisée.

« À travers cet outil, nous mettons à la disposition du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation un instrument qui va amé-

liorer significativement la gestion des naissances, des décès, des mariages et d'autres mentions marginales. Ce qui permettra d'assurer une meilleure conservation des données et de renforcer la fiabilité des informations produites par l'administration », a-t-il déclaré, précisant que l'état civil représente le socle de toute organisation étatique moderne et est le point de départ de l'identité juridique du citoyen. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'ACSI à accompagner le ministère en charge

de la Décentralisation dans la modernisation de l'état civil.

Les sept prochaines étapes attendues

Le préfet, directeur général de l'administration du territoire a, quant à lui, rappelé que l'Afrique est entrée depuis août dernier, dans une nouvelle phase de modernisation des systèmes d'état civil avec la décennie 2027-2036. Cette nouvelle décennie s'appuie, a-t-il expliqué, sur trois orientations : l'opérabilité pour mieux relier les services publics ; la décentralisation pour rapprocher l'état civil des populations ; la digitalisation pour accélérer les procédures. L'objectif est, a poursuivi Jacques Jean-Luc Nyanga, de permettre aux différents systèmes publics de mieux communiquer entre eux, de rapprocher les services des populations et de réduire progressivement la dépendance aux usages exclusifs du papier.

D'après lui, la réception de cet outil est une étape importante de l'arrimage Congo à la modernité parce qu'un état civil digitalisé et fonctionnel est une infrastructure de gouvernance, de stabilité et de développement. La digitalisation permet d'éviter, a-t-il dit, les doublants d'actes d'état civil et la fraude d'identité tout en garantissant les

systèmes de sauvegarde et de protection des données.

« La réception de cet outil informatique ne constitue pas une fin en soi, mais bien le point de départ d'une transformation profonde de nos pratiques administratives. Afin de garantir le succès de la mise en œuvre et l'appropriation effective du SIFEC, il nous faut de la rigueur collective, de la probabilité et surtout l'engagement sur le terrain. J'en appelle donc à la conscience professionnelle de chaque acteur impliqué pour faire de ce projet une réussite éclatante au service des usagers et être en phase avec les instructions du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation », a conclu Jacques Jean-Luc Nyanga.

Notons qu'après la remise du Sifec au ministère de tutelle, sept autres étapes sont prévues. Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'un état des lieux, la centralisation des données, la formation des utilisateurs du système, de la finalisation de la loi relative à l'état civil au Congo (phase 2 relative à la digitalisation. À cela s'ajoutent des voyages d'étude ou d'échange expérience entre le Congo et la Côte d'Ivoire, la communication et conduite du changement sur le Sifec, ainsi que le déploiement du système.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les Actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 16 octobre 2026 à 16 heures**. La réunion se tiendra dans la Salle du Conseil d'Administration, au 7^e étage du Siège Social, sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUÉ et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville, Arrondissement III Poto-Poto, Brazzaville.

L'Assemblée délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'augmentation du capital social de la Banque ;
2. Revalorisation de la valeur nominale de l'action ;
3. Nouvelle répartition du capital social ;
4. Mise à jour des statuts (articles relatifs aux apports et au capital social) ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire peut assister personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir écrit, quel que soit le nombre d'actions qu'il détient.

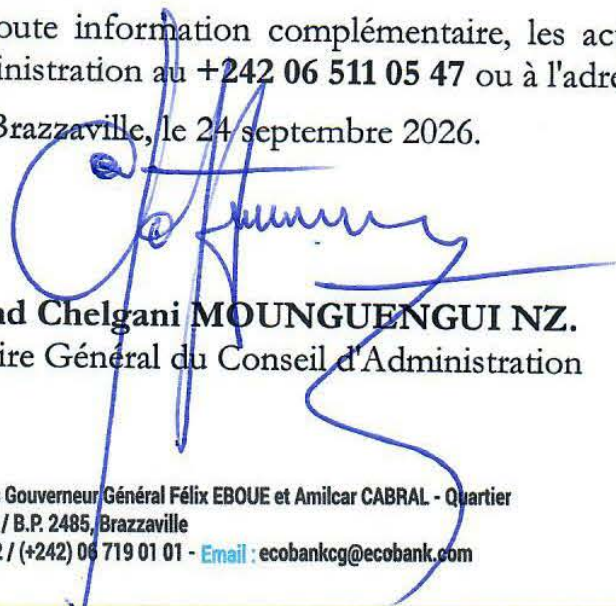
Les pouvoirs doivent parvenir au Secrétariat Général du Conseil d'Administration au plus tard le **09 octobre 2026**, afin de faciliter l'organisation de la séance. Un modèle de pouvoir est disponible sur simple demande.

Toutefois, chaque participant devra présenter une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, son pouvoir.

En ce qui concerne la documentation relative à cette Assemblée Générale Extraordinaire, elle est tenue à la disposition des actionnaires à compter de la date du présent avis. Elle peut être consultée au Secrétariat Général du Conseil d'Administration, sis au 2^e étage du Siège Social de la Banque à Brazzaville, les jours ouvrables de **7H30 à 17H15**.

Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent contacter le Secrétariat du Conseil d'Administration au **+242 06 511 05 47** ou à l'adresse : hmounguengui@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2026.


Herland Chelgani MOUNGUENGUI NZ.
Secrétaire Général du Conseil d'Administration

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUÉ et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Le Fnuap renforce le partenariat avec les médias

Le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) entend renforcer son partenariat avec les médias congolais pour l'amélioration de la santé reproductive et promouvoir les droits sexuels, reproductifs, mais aussi l'éradication des violences basées sur le genre. Des actions qui s'inscrivent dans le cadre des missions de cette agence onusienne.

A l'occasion d'un déjeuner de presse organisé le 25 septembre à Brazzaville, la représentante résidente du Fnuap, Agnès Kayitankoré, a émis le vœu d'instaurer un espace de dialogue avec les médias dont le rôle est crucial dans l'atteinte des priorités de développement inscrites par le gouvernement. « *Le rôle des médias, pour le Fnuap, est de porter le combat du développement et de la santé reproductive de la population pour sauver des vies et favoriser l'épanouissement de l'humain* », a-t-elle indiqué.

En République du Congo, le Fnuap intervient dans neuf des quinze départements du pays, principalement dans les zones rurales et urbaines, y compris les zones touchées par des crises humanitaires, comme les inondations, et les régions éloignées où l'accès aux services de santé et de prise en charge est limité.

Ces interventions portent sur les besoins en santé reproduc-



La représentante du Fnuap (au centre) lors du déjeuner de presse/Adiac

tive, la lutte contre les violences basées sur le genre, en lien avec les priorités de développement. Ces interventions se concentrent sur les régions rurales et urbaines, y compris les zones touchées par des crises humanitaires (comme les inondations) et les régions éloignées où l'accès aux services de santé et de prise en charge est limité. En partenariat avec le gouvernement congolais, les ONG locales et internationales, les

agences des Nations unies autres acteurs du développement, les actions menées par l'agence onusienne s'inscrivent dans le cadre du développement durable et des objectifs mondiaux visant à améliorer la santé des populations, et à soutenir les droits humains.

« *Les activités menées par le Fnuap dans le cadre de notre intervention portent sur la sensibilisation contre les violences et l'accompagnement*

des victimes des viols qui bénéficient d'un appui psychosocial », a précisé la représentante résidente.

Lors des échanges avec les médias, Agnès Kayitankoré, qui évoquait quelques données en matière de la santé de la reproduction, a précisé que le Congo enregistre aujourd'hui, comparativement à quelques années, un recul du taux de mortalité infantile. Celui-ci est passé, selon elle, à 304 décès pour mille

naissances.

Dans le cadre de son Plan stratégique, le Fonds appuie le gouvernement dans l'amélioration à l'accès aux soins de santé de la reproduction pour favoriser la réalisation de trois résultats transformateurs dudit Plan, à savoir zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait en planification familiale, et zéro violence basée sur le genre et pratique néfaste.

Guy-Gervais Kitina

DISTINCTION

Ben Moukacha reçoit le titre d'ambassadeur de la paix

Le sapologue Ben Moukacha Monama Le Mbouela a reçu, le 19 septembre, à Paris le titre d'ambassadeur de la paix de la Fédération pour la paix universelle (FPU), au cours d'une cérémonie officielle organisée au siège parisien de cette organisation.

La récompense lui a été remise par le président de la FPU France, Jacques Marion, et son vice-président, Patrick Jouan, à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs, du ministre conseiller de l'ambassade de la République du Congo à Paris, Armand Rémy Balloud-Tabawé, ainsi que de plusieurs amis et adeptes de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes).

Figure emblématique et l'un des doyens de la Sape, Ben Moukacha Monama Le Mbouela a été distingué pour son rôle dans l'animation de ce mouvement culturel et de mode originaire des deux Congo. Résidant principalement en France, il est connu dans l'univers de la sapologie pour son art de coordonner des vêtements haut de gamme, sa théâtralité, ses démonstrations de « pas » et ses défis vestimentaires. Il est également connu pour sa « prière du sapeur », qu'il récite lors de ses apparitions publiques. Réagissant à cette distinction,



Ben Moukacha lors de la cérémonie de remise de la distinction à Paris/DR

Ben Moukacha Monama Le Mbouela a estimé qu'il s'agissait d'une première dans l'histoire de la Sape et de la sapologie, affirmant qu'un des fondateurs de ce mouvement était désormais

admis au sein de la Fédération pour la paix universelle. Se présentant comme un ambassadeur de paix de longue date, il a notamment évoqué son engagement auprès des jeunes Congo-

lais à la sortie de la guerre civile. Il entend désormais porter à travers le monde un message résumé par le slogan : « *Faites la sape et non la guerre* ».

Cette distinction constitue également, selon lui, une étape vers une meilleure reconnaissance de la sapologie, qu'il souhaite voir bénéficier d'une reconnaissance comparable à celle de la rumba congolaise, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. « *Que la sapologie soit avec vous et dans le cœur de tous les sapologues* », a-t-il écrit sur les réseaux sociaux à l'issue de la cérémonie.

Cette distinction intervient quelques semaines après celle accordée à une autre figure de la Sape, Djo Balard. Il avait été honoré à Brazzaville par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de la célébration marquant le 66e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, le 15 août. Il avait reçu une distinction dans l'Ordre du mérite. Fondée en 2005 à New York, la FPU est une organisation non gouvernementale internationale qui œuvre notamment en faveur de la paix, du dialogue et du développement durable. Elle dispose d'un siège mondial et de représentations dans plus de 150 pays.

Marie Alfred Ngoma

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL

ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général

Boite Postale : 126

BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du deuxième trimestre 2026, et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit :

	<i>TEG moyens nationaux</i>	<i>Seuils d'usure applicable au deuxième semestre 2026</i>
Particuliers		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	19,41%	25,88%
<i>Découverts</i>	24,01%	32,01%
<i>Crédits à moyen terme</i>	14,77%	19,70%
<i>Crédits à long terme</i>	13,24%	17,65%
<i>Crédits immobilier</i>	9,24%	12,32%
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Petites et Moyennes Entreprises		
<i>Crédits à la trésorerie, autre que découvert</i>	17,72%	23,63%
<i>Découverts</i>	11,07%	14,76%
<i>Crédits à moyen terme</i>	13,37%	17,83%
<i>Crédits à long terme</i>	13,45%	17,93%
<i>Cautions</i>	3,24%	4,31%
<i>Effets commerciaux</i>	8,44%	11,26%
<i>Affacturation</i>	2,02%	2,69%
Grandes Entreprises		
<i>Crédits à la trésorerie, autre que découvert</i>	8,04%	10,72%
<i>Découverts</i>	7,55%	10,07%
<i>Crédits à moyen terme</i>	10,86%	14,48%
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>	1,30%	1,74%
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>	2,02%	2,69%
Autres personnes morales		
<i>Crédits à la trésorerie, autre que découvert</i>		
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyen terme</i>		
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>	1,81%	2,41%
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Administrations publiques et collectivités locales		
<i>Crédits à la trésorerie, autre que découvert</i>		
<i>Découverts</i>	9,67%	12,90%
<i>Crédits à moyen terme</i>	10,78%	14,38%
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>	1,21%	1,61%
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>	2,02%	2,69%

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 08 SEP. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

UNION DES MUSICIENS CONGOLAIS

Le bureau exécutif national dresse un bilan satisfaisant des 10 ans

Le bureau exécutif national de l'Union des musiciens congolais (UMC) placé sous la présidence de Magloire Bonguili, alias Pape Gode, a commémoré les dix ans de leur mandature au cours d'une conférence de presse tenue le 25 septembre dans la salle de conférence de l'établissement Makosophie à Brazzaville.

La conférence de presse a débuté par l'observation d'une minute de silence en mémoire des icônes culturelles récemment disparues, notamment: Pierre Mountouari, Kanta Moutima et Kerson Saddam, pour marquer l'union envers ses artistes. Avant que le secrétaire général de cette organisation culturelle, Romain Nimi, alias Gardon, ne révèle que l'UMC est passée d'une simple idée à un pilier culturel incontournable au Congo en une décennie en sa qualité de principal partenaire social des pouvoirs publics dans la défense des intérêts matériels et moraux des artistes musiciens. Le secrétaire général de l'UMC a fait savoir, dans son intervention, que l'UMC est membre de la société civile congolaise, de la commission nationale de l'Unesco, de la Caresco, du Conseil international de la musique et du Comité de direction du bureau congolais du droit d'auteur.

Dressant le bilan en termes de victoires, le secrétaire général a souligné que l'UMC a réalisé des avancées sur les droits d'auteur. Elle a contribué à l'amélioration des droits perçus par les musiciens et à la régularité du paiement des droits d'auteur. L'UMC a contribué à la



Les membres du bureau exécutif de l'Unéac lors de la conférence de presse/ Crédit photo Séverin Nimi Kinassa

réinstallation du comité d'administration au sein du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), ce qui a favorisé les importantes réformes engagées aujourd'hui par le BCDA. L'UMC a apporté aussi des aides sociales d'urgences aux musiciens en difficultés comme Arafat 2500 volts, a-t-il signifié.

Quant aux défis à relever, le secrétaire général a indiqué que l'UMC entrevoit d'apporter de l'aide aux artistes ayant des soucis de santé tels que Kevin Mbouandé, Philippe Sita, Celly Bitsu et bien d'autres. S'agissant du registre à accomplir, l'UMC a énuméré «La loi Mottom»

qui est l'ensemble des textes d'application sur le statut de l'artiste, sur la politique culturelle au Congo, sur l'instauration d'un quota de diffusion des œuvres des artistes du Congo aux radios et télévisions privées et publiques, sur la création des plateformes numériques pour la commercialisation en ligne des œuvres des artistes congolais, sur la position officielle de l'UMC dans la gestion des obsèques des artistes, les plaidoyers menés auprès du ministère de la Culture concernant le deuil, l'accompagnement et la digitalisation de la musique congolaise.

Donnant son point de vue sur l'actualité culturelle nationale, notamment le cas du dossier de l'Unéac, le bureau exécutif national que l'Unéac dans sa forme actuelle est une organisation qui transgresse et ne respecte pas les lois et règlements de la République. Pour ce faire, l'UMC a relevé quatre points. Le premier point est le non-respect de la Constitution. Pour l'UMC, l'Unéac foule aux pieds l'article 27 de la Constitution du 25 octobre 2015 sur la liberté d'association: «L'État reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, les libertés d'association, de ré-

union, de cortège et de manifestation». Le deuxième point porte sur l'illégitimité et l'égalité quant au décret portant création de l'Unéac. Le troisième point concerne la division et l'exclusion. Enfin, le quatrième point est le dénie et la délation. Pour les responsables de l'UMC, l'Unéac insinue publiquement que les droits d'auteur ne sont pas payés en République du Congo, alors que le troisième trimestre de l'année en cours est en train d'être payé au moment où se tient la présente conférence de presse.

Bruno Zéphirin Okokana

DISTINCTION

Le Dr Cyrille Anicet Ngouloubi reçoit le prix de la meilleure thèse de doctorat

Le Dr Cyrille Anicet Ngouloubi a été officiellement nommé par l'Association marocaine du contrôle, de comptabilité et d'audit (AMCCA), à la quatrième édition du «Prix de la meilleure thèse de doctorat» en sciences économiques et de gestion.

La thèse de doctorat de Cyrille Anicet Ngouloubi a pour thème « Gouvernance étatique et maximisation des recettes fiscales. Enjeux et défis de l'administration fiscale en République du Congo/Brazzaville» soutenue à l'université de Kinshasa (UniKin) en République démocratique du Congo (RDC). « Le choix de ce sujet est consécutif à notre volonté en tant que chercheur de tenter de contribuer à l'amélioration du système fiscal qui régit nos sociétés et d'améliorer la perception que l'individu se fait de l'imposition », a fait savoir le Dr Ngouloubi.

En effet, le phénomène connu, découlant des énoncés des théories sur l'impôt et la gouvernance, a-t-il dit, relève que le développement économique est non seulement fonction de la performance du niveau de pression fiscale mais aussi et surtout de la stabilité en procédant à la bonne gouvernance. Dans le cas du Congo-Brazzaville et de la plupart des pays en développement, a-t-il précisé, la

caractéristique principale est la faiblesse et l'instabilité de la pression fiscale qui possèdent des insuffisances au niveau de la gouvernabilité ou de la bonne gestion des affaires publiques, a souligné l'impétrant avant d'ajouter que « la vérification de comptabilité peut dans ces conditions atténuer ce type de distorsion ».

Cette thèse dont les Prs Kasongo Mungongo de l'UniKin et Ruffin-Willy Mantsie de l'université Marien-Ngouabi (République du Congo) ont été respectivement promoteur et co-promoteur a visé l'amélioration des connaissances sur les stratégies idoines en vue de la stabilisation de la pression fiscale aux fluctuations des principales recettes fiscales. Le secrétaire général administratif de l'UniKin, le Pr Bruno Lapika, qui a présidé cette séance au nom du recteur, a conféré au chef de travaux, Cyrille Anicet Ngouloubi, le grade de docteur en sciences politiques et administratives avec la mention « distinction ».



Le Dr Cyrille Anicet Ngouloubi après sa soutenance à l'UniKin/DR

Après la réception du prix, le Dr Cyrille Anicet Ngouloubi n'a pas caché ses sentiments: « Cette distinction constitue pour moi une profonde source de fierté,

d'émotion et de gratitude. Elle vient couronner un parcours de recherche guidé par la rigueur, la persévérance et l'exigence scientifique. »

Pour le Dr Cyrille Anicet Ngouloubi, cette reconnaissance dépasse le cadre individuel pour s'inscrire dans une dynamique universitaire sous-régionale. Elle témoigne de la vitalité et du potentiel de la recherche scientifique africaine. Sur la scène internationale, elle l'encourage à porter avec dignité les valeurs d'excellence, de travail et de transmission du savoir. « Je l'accueille avec humilité et avec un profond sens de responsabilité envers la communauté universitaire. Puisse cette étape nourrir mon engagement au service de la recherche et contribuer au rayonnement scientifique du Congo-Brazzaville, de la RDC et de l'Afrique », a-t-il souligné.

Notons que Cyrille Anicet Ngouloubi est Dr en sciences administratives et politiques. Il est écrivain et enseignant dans des universités publiques et privées nationales et internationales. Il est aussi chercheur et consultant national et international.

Bruno Zéphirin Okokana

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL

ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général
Boite Postale : 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de première catégorie au cours du deuxième trimestre 2026 et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit :

	<i>TEG moyen nationaux</i>	<i>Seuils d'usure applicable au Deuxième semestre 2026</i>
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	21,29%	28,39%
Découverts		
Crédits à moyen terme	20,64%	27,52%
Crédits à long terme	20,58%	27,44%
Crédits immobilier	10,72%	14,29%
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert	19,14%	25,52%
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Grandes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Autres personnes morales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 08 SEP. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL

ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général

Boite Postale : 126

BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de deuxième catégorie au cours du deuxième trimestre 2026 et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit :

	<i>TEG moyens nationaux</i>	<i>Seuils d'usure applicable au Deuxième semestre 2026</i>
Particuliers		
<i>Crédits à la consommation, autre que découvert</i>	53,90%	71,87%
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyens terme</i>	23,94%	31,93%
<i>Crédits à long terme</i>	21,54%	28,72%
<i>Crédits immobilier</i>	33,40%	44,53%
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Petites et Moyennes Entreprises		
<i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i>	43,10%	57,47%
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyens terme</i>		
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Grandes Entreprises		
<i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i>		
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyens terme</i>		
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Autres personnes morales		
<i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i>		
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyens terme</i>		
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		
Administrations publiques et collectivités locales		
<i>Crédits de trésorerie, autre que découvert</i>		
<i>Découverts</i>		
<i>Crédits à moyens terme</i>		
<i>Crédits à long terme</i>		
<i>Cautions</i>		
<i>Effets commerciaux</i>		
<i>Affacturation</i>		

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 08 SEP. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT
Av. Cardinal Emile Biayenda – centre-ville
B.P. 2090
Tél. (242) 06 485 14 08 & 05 555 65 12
E-mail: contact@cca.cg
BRAZZAVILLE

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité-Travail- Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES SANS PRE-QUALIFICATION N° 001T/MFBPP/26
« Travaux de construction du bâtiment annexe R+4 avec sous-sol,
au siège de la Caisse congolaise d'amortissement à Brazzaville »

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n°313 du 9 septembre 2026.

2.La Caisse congolaise d'amortissement (CCA) a obtenu des fonds dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2026, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° Tx-001T/MFBPP/CCA/26.

3.La Caisse congolaise d'amortissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

-Travaux préliminaires ;

-Terrassements ;

-Gros œuvres ;

-Revêtement sol et murs ;

-Faux plafond ;

-Etanchéité et évacuation des eaux pluviales ;

-Menuiserie ;

-Peinture ;

-Electricité ;

-Plomberie ;

-Climatisation ;

-Sécurité incendie ;

-Câblage informatique.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert aux candidats éligibles.

1.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Caisse congolaise d'amortissement,

Adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville Brazzaville, Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics,

Tél. : (242) 06 485 14 08/05 555 65 12/06 664 86 27/06 611 71 56

E-mail : contact@cca.cg/cgmpcca@gmail.com

Brazzaville - République du Congo,

2.Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi, de 9H30 à 15H00.

3.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

4.Les conditions de paiement sont précisées dans le dossier d'appel d'offres.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier

d'appel d'offres complet, en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement, en espèces, non remboursable, de la somme de cinq cent mille (500.000) francs CFA.

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée, au plus tard le 8 octobre 2026, à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

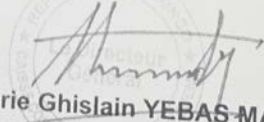
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, le 8 octobre 2026, à 13 heures précises, dans la Salle de réunion de la CCA, Brazzaville - République du Congo.

7.Les offres doivent comprendre une garantie d'offres d'un montant d'un million cinq cents (1.500.000) francs CFA.

8.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 15 SEP. 2026

Le Directeur Général,



Marie Ghislain YEBAS MANDELO.-

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA •-30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA •-30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

LITTÉRATURE

Jorus Mabilia fait revivre les contes et légendes du royaume Loango

Le conteur congolais Jorus Mabilia vient de publier « Contes et légendes du Royaume de Loango », un ouvrage paru chez Acoria Editions, dans lequel il revisite l'univers culturel et imaginaire du royaume Loango à travers des récits inspirés des traditions orales du Bassin du Congo.

Dans ce nouvel ouvrage, l'auteur puise dans les richesses du Congo d'antan, notamment les paysages du littoral atlantique, la faune et la flore de la forêt du Mayombe, pour transmettre aux générations actuelles une partie d'un patrimoine longtemps véhiculé par la parole. Nourri par son Congo natal et les récits traditionnels transmis par son père, Jorus Mabilia construit un univers où le conte apparaît comme un trait d'union entre les mémoires anciennes et le monde contemporain. Les récits proposés invitent ainsi le lecteur à redécouvrir des personnages, des paysages et des imaginaires issus de la tradition orale congolaise. Danseur et chanteur avant de se consacrer pleinement à l'art du conte, l'auteur développe une écriture et une parole à la fois poétiques, vivantes et accessibles. Ses récits abordent



également des préoccupations contemporaines, faisant du conte un espace de réflexion sur la société et sur les rapports entre les générations. Conteur engagé dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine oral, Jorus Mabilia compte plusieurs publications chez Aco-

ria Editions, parmi lesquelles « Si La Fontaine parlait africain », paru en 2009, « Contes, comptines et berceuses du Congo-Brazzaville », publié en 2014, et « Les contes très africains », en 2017. À travers ses livres et ses spectacles, l'auteur s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, avec une démarche fondée sur la transmission, la poésie et la valorisation des cultures africaines. Avec « Contes et légendes du Royaume de Loango », il poursuit ainsi son travail de sauvegarde des récits traditionnels et de mise en lumière des imaginaires du Congo. Le conte demeure, dans cette démarche, un moyen de préserver la mémoire collective et de transmettre aux nouvelles générations des valeurs, des récits et des représentations issus de l'histoire et de la culture du Bassin du Congo. Marie Alfred Ngoma

SPORT CÉRÉBRAL

Les scrabbleurs de la ville océane en compétition

Un tournoi de scrabble a été organisé, le 20 septembre, au musée Cercle africain de Pointe-Noire pour permettre aux enfants de découvrir ce jeu passionnant qui allie à la fois habileté intellectuelle et stratégie.

« A la rencontre de l'art des formes et l'art des mots », tel a été le thème de cette journée de rencontres, d'échanges et de partage intergénérationnel autour du scrabble initiée par le Club de scrabble de l'OCH, en partenariat avec l'Association des clubs de scrabble de Pointe-Noire et l'appui du musée Cercle africain et de Moya. « A travers cette activité, nous voulons apprendre aux enfants que jouer avec les mots est aussi apprendre en s'amusant. Quant à nos joueurs confirmés, ils vont démontrer devant le public leur savoir-faire et leur habileté dans le jeu par le biais des démonstrations et des parties d'exhibition. Ceci dans la convivialité et en se faisant plaisir comme le dit notre credo. Les mots nous rassemblent, l'art nous élève, ensemble créons l'inoubliable », a dit Tony Pasy, président du club de scrabble de l'OCH à l'ouverture de l'activité. Ancien président de la Fédération congolaise de scrabble, Edson Ikouadja, a présenté le scrabble, ses différentes formes et les avantages de sa pratique. « Le scrabble consiste à former des mots qui se croisent sur un plateau avec pour but de mar-



Les enfants jouant au scrabble au musée Cercle africain/Adiac

quer plus de points que son adversaire. Il associe pour cela le vocabulaire, le calcul mental et la stratégie », a-t-il expliqué. Ainsi, sous la supervision des encadreurs et scrabbleurs confirmés, les jeunes scrabbleurs se sont adonnés au concours d'anagrammes consistant à former un maximum de mots à partir des lettres proposées, au mot mystère dont le but est de trouver le mot caché grâce aux indices ou aux lettres dévoilées, au concours de topping qui sert à trouver le meilleur coup dans un temps limité. La démonstration

d'une partie de duplicate pour découvrir le scrabble duplicate a également été faite. Les joueurs confirmés de leur côté ont participé au tournoi 8 rondes de classique, à la mort subite duplicate avec la grande finale en format duplicate : le dernier joueur en lice remporte l'épreuve. La journée de relance du scrabble à Pointe-Noire a pris fin par la remise des récompenses du concours du tournoi et des kits scolaires aux enfants qui auront fait preuve de perspicacité et d'habileté. H.B.M.

ARTS DE SCÈNE

Les enfants de Ngoyo offrent un spectacle éblouissant

Un spectacle inédit, mêlant sons et lumières, a été présenté le 18 septembre au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte Matève par les enfants du quartier Ngoyo, dans le 6e arrondissement, et de l'orphelinat Lumière de l'espérance de l'ONG Sodios.



Une scène du spectacle livré par les enfants à Côte Matève/Adiac

Dénommé « Les océanes, le chant des vagues de Dakar à Pointe-Noire », ce spectacle a réuni une soixantaine d'enfants sur scène sous la direction pédagogique et artistique de Diouf Samba et Gilbert Mabilia, le joueur de Ngonfi. Odilon Mbemba en a été le batteur tandis que Davy Malonga a assuré la création lumière qui a aussi bénéficié de l'apport de Patrick Mabilia. Zoubair Aidara en a été le marionnettiste. Ce spectacle est le résultat d'un mois d'ateliers au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité à raison de trois ateliers par semaine sur la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement, la découverte et la fabrication d'instruments de musique traditionnelle et de musique rythmique. Les chants congolais, sénégalais et français ont magnifié le spectacle inspiré des contes de Jorus Mabilia, le conteur itinérant. Plusieurs personnes et structures ont participé à la conception, la mise en œuvre et la réalisation du projet, à l'instar de Jacob Loemba, directeur départemental des arts et Lettres du Kouilou, dans son rôle de conseiller et voisin du Centre, de la mairie de Ngoyo, de l'ONG Renatura Congo, de l'IFC Pointe-Noire, Tank Services, Perenco. Signalons que les chants de cet ensemble tradi-electro de circonstance ont été enregistrés en studio et seront mis en support digital pour servir à la postérité. Ce spectacle est appelé à tourner dans sa forme revue et réduite pour les besoins de logistique. Hervé Brice Mampouya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Angueki Prisca Nadine.
Je souhaite désormais être appelée Ekiri Angueki Prisca Nadine.

Toute personne ayant un intérêt légitime à s'opposer à ce changement de nom est invitée à faire connaître son opposition dans un délai de trois (3) mois à compter de la présente publication.

Passé ce délai, aucune opposition ne pourra être prise en considération.

On m'appelle Youka Nathanaël.
Je désire être appelé désormais : Tsakala Youka Nathanaël.
Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

MINES

L'Américain Gerald group prend le contrôle total du complexe industriel Soremi

Le groupe minier américain Gerald group renforce sa présence en République du Congo avec la reprise du contrôle de la Société de recherche et d'exploitation minière (Soremi), implantée à M'Fouati, dans le département de la Bouenza. L'opération, évoquée le 24 septembre à Brazzaville lors d'un entretien entre le président Denis Sassou N'Guesso, la chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis au Congo, Amanda Jacobsen, et le patron de Gerald group, Greg Jean, ouvre une nouvelle perspective dans les relations économiques entre le Congo et États-Unis.

L'avenir de la Soremi et le potentiel de ses activités minières ont été au cœur de la rencontre de la délégation américaine avec le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso. Basé à M'Fouati, le complexe industriel exploite notamment des minerais de cuivre et de zinc. Avec la reprise du contrôle de la compagnie minière, Gerald group entend donner une nouvelle impulsion à l'exploitation du site et améliorer sa rentabilité, tout en renforçant ses retombées économiques et sociales.

Pour la chargée d'Affaires, Amanda Jacobsen, cette opération illustre l'intérêt des entreprises américaines pour les ressources minières du Congo, notamment les minerais considérés comme stratégiques. La diplomate américaine a salué les perspectives offertes par l'investissement de Gerald group, notamment en matière de création d'emplois et de développement économique. « C'était un vrai honneur de rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso afin de discuter des investissements américains en République du Congo, notamment ceux de la société minière américaine Gerald group », a-t-elle déclaré.

Elle a également réaffirmé la volonté de l'ambassade des États-Unis d'accompagner les entreprises américaines



La délégation américaine reçue par Denis Sassou N'Guesso/DR

déjà implantées au Congo et de favoriser l'arrivée de nouveaux investisseurs. Cette dynamique concerne plusieurs secteurs, notamment les hydrocarbures et les services liés à l'énergie, mais aussi l'exploitation minière, avec Gerald Group comme acteur majeur. La reprise du contrôle de la Soremi marque un retour aux commandes pour Gerald group. Présent au Congo depuis le début des années 2000, le groupe avait participé à la création et au développement du projet minier avant l'entrée d'un partenaire chinois dans l'actionnariat. Selon le président directeur général (PDG), Greg Jean, le groupe américain détenait initialement une participation majoritaire dans le projet, avant de

voir sa part réduite avec l'arrivée du partenaire chinois. La nouvelle configuration lui permet désormais de reprendre le contrôle opérationnel de la mine, l'État congolais conservant sa participation. « Nous avons repris la mine à 100 % et, pour nous, il faut vraiment exploiter cette mine correctement. Nous sommes là pour avoir une croissance dans cette mine », a expliqué le PDG.

Cette nouvelle phase devrait également se traduire par une augmentation des effectifs et des activités sur le site. Le dirigeant évoque un potentiel de plusieurs centaines d'emplois, avec des perspectives de croissance à mesure que la production et les capacités industrielles seront développées.

« C'est très important qu'ils aient 600 à 700 personnes. Ça va être beaucoup plus grand au moment où nous allons avoir une croissance avec un partenaire que celle que nous avons aujourd'hui », a-t-il souligné.

Liens économiques Congo-États-Unis renforcés

La reprise de la Soremi intervient dans un contexte de volonté affichée par Brazzaville et Washington de renforcer leur coopération économique. Lors de sa visite aux États-Unis l'année dernière, le président Denis Sassou N'Guesso avait échangé avec son homologue américain Donald Trump sur les perspectives de dynamisation des relations entre les deux pays.

L'investissement de Gerald group dans le secteur minier s'inscrit ainsi dans cette dynamique de rapprochement économique. Pour les autorités américaines comme pour l'entreprise, le projet de M'Fouati constitue une occasion de renforcer la présence des capitaux américains au Congo et de développer un partenariat fondé sur l'investissement, la création d'emplois et la valorisation des ressources minières. Gerald group veut, en effet, inscrire son intervention dans une logique de développement durable du site et de responsabilité sociétale. L'objectif affiché est de faire de la Soremi un projet industriel davantage créateur de valeur pour le Congo.

Fiacre Kombo

FORCE PUBLIQUE

Deux nouveaux généraux portent leurs insignes de grade

Le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, a fait porter le 24 septembre à Brazzaville le grade de général de brigade à deux nouveaux généraux, en l'occurrence Aimé Fred Auvrey Nianga, commandant de la zone militaire de défense n°1 (Pointe-Noire), et Gildas Olangué, commandant de la gendarmerie nationale.

Le général Aimé Fred Auvrey Nianga a été officiellement installé dans ses fonctions de com-



Le chef suprême des armées et les deux nouveaux généraux/DR

mandant de zone militaire de défense n°1 le 13 juin 2026. Il a assumé, bien avant, plusieurs fonctions entre autres, celles de chef d'état-major de la Garde républicaine par intérim, de directeur des opérations et de commandant de bataillon d'appui. Le général promu a intégré les Forces armées congolaises en 1988. Il est de la première promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi de 1991 à 1993.

Après avoir suivi plusieurs formations au Congo et à l'étranger, le général Gildas Olangué a été à la tête de plusieurs régions de gendarmerie, notamment du Kouilou, du Pool et de Brazzaville avant d'être nommé commandant de la gendarmerie nationale.

Guillaume Ondze